



Education

Attention aux fautes d'orthographe Elles peuvent handicaper une carrière...

« Commettre des fautes d'orthographe, de syntaxe ou de grammaire, écrit Florence Amalou dans *Le Monde* du 4 mai 2006, n'est plus une erreur innocente dans les entreprises », surtout pour celles qui sont « soucieuses de leur image ».

Florence Amalou précise que les fautes aperçues lors de présentations PowerPoint ou dans des documents de travail seraient de plus en plus fréquentes. Selon la journaliste, le plus souvent il s'agit de fautes d'inattention : « Pressés par le temps, les plus précautionneux s'en remettent au

correcteur orthographique couplé aux logiciels de traitement de texte ». Cependant, cette « béquille » ne suffirait pas toujours...

A l'avenir, sans doute faut-il s'attendre à voir, dans les annonces d'offre d'emploi, des formules telles : « Orthographe correcte exigée ». Dès lors, attention aux courriels en langage « texto », une écriture phonétique (par exemple « c ki ? », au lieu de « c'est qui ? ») qui vous fait oublier les règles de base acquises à l'école...



Actualités législatives

Au moins un député contre le cumul des mandats

Christian Blanc, député des Yvelines (apparenté UDF), a déposé une proposition de loi organique visant à supprimer le cumul des mandats pour les députés et sénateurs. Ainsi, par exemple, le mandat de député serait incompatible avec celui de conseiller régional, général ou municipal. En outre, un parlementaire ne pourrait exercer plus de deux mandats successifs.

On imagine qu'une telle proposition a peu de chances d'aboutir d'ici 2007. Il en restera toujours l'argumentation. Christian Blanc, en effet, est convaincu que « le cumul des mandats contribue grandement à la confiscation de la démocratie par un petit groupe qui tend à former une corporation dont la composition est de moins en moins en phase avec la diversité de la société française ».

Le député développe quatre points :

1) Le cumul des mandats engendre des carrières politiques très longues. Ce qui constitue une

exception dans d'autres pays, s'est transformé en norme dans notre pays. Un parlementaire français enchaîne en moyenne vingt ans de mandats divers. Dès lors, la classe politique se coupe de la vie normale des citoyens et l'exercice de mandats électoraux devient un métier.

2) Le cumul permet à la classe politique de vivre en vase clos tant le renouvellement des élus en est ralenti. D'où cette « prime au sortant » que donnent systématiquement les partis politiques.

3) Le cumul d'un mandat national avec des mandats locaux aboutit à ce que l'élu soit dans

l'impossibilité matérielle de remplir correctement ses différentes missions. Christian Blanc considère que le parlementaire tend à privilégier ses actions locales car « les mandats locaux lui donnent une prise sur le réel beaucoup plus importante ». Peut-être la principale cause de l'affaiblissement du Parlement se trouve-t-elle là : « Les députés ne consacrent qu'une trop petite partie de leur temps au politique et au contrôle de l'État » ?

4) Enfin, selon Christian Blanc, les 80 % de parlementaires qui exercent également au moins un mandat local se retrouvent en position d'extrême faiblesse par rapport à la puissance de l'administration d'une part, et au contrôle des partis politiques d'autre part. « Le plus souvent,

précise le député, ils débattent sur des projets de loi préparés essentiellement par l'administration, et ils appliquent les consignes de vote des partis qui accordent les investitures ».

Christian Blanc reconnaît que d'autres réformes seront nécessaires pour « résoudre la crise de la représentativité qui mine la politique française ». Et de citer les questions relatives à la rémunération des élus, à la réduction du nombre de parlementaires, ou encore à la réinsertion des élus dans la vie civile après leur(s) mandat(s). Autant de questions à aborder sans tabou, mais celle du cumul des mandats apparaît prioritaire...



A votre agenda

Portes ouvertes les 23 et 24 juin à Copainville (Mayenne)



Le vendredi 23 juin, de 10h à 18h, et le samedi 24, de 10h à 12h, le Centre de formation professionnelle (CFP) de Copainville, chemin de Halage, à Mayenne, organise une opération « portes ouvertes » avec visite des ateliers et présentation des formations par les stagiaires et formateurs.

Pour accéder au CFP, prendre la rive gauche : sous le viaduc suivre le chemin de Halage. L'entrée du CFP est à 50m après l'écluse.

Tél. 02.43.30.45.02.

Mél. formation-copainville@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.copainville.com/>

La pensée hebdomadaire

« De l'origine du mot, provenant du latin " statisticus " qui signifie " relatif à l'État ", à l'usage des productions que le vocable désigne, les statistiques ont partie liée avec la démocratie. Pour le meilleur : la prise de décision éclairée par la connaissance de l'état de la société. Et pour le pire : la tendance à casser le thermomètre qui donnerait une fâcheuse idée de la température du malade, ou bien à éviter de l'interroger sur sa santé ».

Caroline Helfter, « Statistiques et démocratie – Éclairer le débat public »,
Actualités Sociales Hebdomadaires n° 2458 du 2 juin 2006.